

Construire et piloter le Projet d'Accueil Personnalisé à domicile (PAP)

Approche coordonnée pour intervenants et services administratifs

LA FORMATION

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation vise à doter les professionnels du domicile (aides à domicile, auxiliaires de vie, coordinateurs, responsables de secteur, intervenants sociaux, personnel administratif et secrétariat) des compétences nécessaires pour élaborer, mettre en œuvre, suivre et ajuster un Projet d'Accueil Personnalisé (PAP) garantissant un accompagnement individualisé, sécurisant et cohérent avec le cadre réglementaire et les attentes de la personne accompagnée.

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Comprendre les fondements conceptuels, réglementaires et éthiques du Projet d'Accueil Personnalisé dans le secteur du domicile.
- Situer le PAP dans l'organisation du service : articulation avec le projet de service, la gestion administrative, la coordination et les partenaires du territoire.
- Conduire le diagnostic partagé avec la personne et son entourage : recueil des besoins et attentes, risques spécifiques au maintien à domicile.
- Co-construire et formaliser un PAP clair, opérationnel et adapté, mobilisant à la fois les intervenants à domicile et le personnel administratif.
- Mettre en œuvre et piloter le PAP : coordination, communication interne/externe, continuité des interventions, gestion des aléas.
- Suivre les actions via des outils simples et adaptés au domicile ; assurer la traçabilité et la communication entre intervenants et administratifs.
- Réévaluer et ajuster le PAP dans la durée pour garantir sa pertinence.
- Identifier les dysfonctionnements, les leviers d'amélioration et contribuer à renforcer la culture PAP au sein du service.

MÉTHODOLOGIE PÉDAGOGIQUE

- La formation repose sur la mise en situation des stagiaires afin de faciliter la compréhension et l'appropriation des concepts abordés. Un apport théorique se fera par le biais d'un support pédagogique.
- Un questionnaire préalable à la formation sera adressé à chaque stagiaire pour identifier les attentes de chacun et adapter l'intervention. Évaluation des acquis réalisée à l'aide d'un quizz de connaissances.

LE PROGRAMME

MODULE 1 – Fondements et positionnement du P.A.P à domicile

- Cadre réglementaire : obligations du secteur du domicile, principes de bientraitance, recommandations HAS.
- Spécificités du domicile : environnement privé, consentement, participation active de la personne.
- Éthique et posture professionnelle chez l'intervenant comme chez le personnel administratif : respect, confidentialité, cohérence des messages.
- Place du PAP dans l'organisation du service : rôle du service administratif (gestion de la demande, contractualisation, transmissions), rôle des intervenants à domicile, coordination, direction.
- Interactions avec les partenaires : familles, aidants, SSIAD, services de soins, travailleurs sociaux, collectivités.

MODULE 2 – Recueil des attentes, diagnostic des besoins et analyse des risques à domicile

- Recueil initial réalisé par le personnel administratif : expression de la demande, contexte, urgences, informations utiles pour la coordination.
- Recueil approfondi par les intervenants terrain : habitudes de vie, histoire personnelle, préférences, rythmes.
- Diagnostic des besoins à domicile : actes essentiels, besoins sociaux, psychologiques, relationnels, sécurité de l'environnement.
- Analyse des risques spécifiques : chutes, isolement, hygiène, alimentation, gestion des traitements, fragilités du logement.
- Mobilisation des outils disponibles : grilles d'évaluation, observations, échanges interprofessionnels, retours d'expérience du domicile.
- Priorisation des besoins pour structurer le futur PAP.

MODULE 3 – Co-construction et formalisation du P.A.P à domicile

- Principes de co-construction : communication, écoute active, place de l'aidant, rôle du personnel administratif dans la clarification des engagements.
- Définition d'objectifs SMART adaptés au contexte du domicile et au niveau d'autonomie de la personne.
- Choix des actions et organisation des interventions : répartition des tâches, continuité, vigilance partagée.
- Définition des responsabilités : intervenants à domicile, secrétariat (transmissions, mises à jour du dossier), coordination, direction.
- Articulation avec les recommandations HAS et exigences qualité.
- Rédaction du PAP : structuration, lisibilité pour tous les professionnels, modalités de validation et diffusion (version papier, logiciel métier, trame standardisée).

Suite des modules en page 2

Durée :

14 h 00 – 2 jours

Dates :

À définir

Horaires :

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

Lieu :

INTER : Médiconseil Formation

INTRA : dans votre établissement

Prérequis

Aucun.

Public visé

Acteurs du médico-social impliqués dans la co-construction et la mise en œuvre de projets personnalisés, qu'ils soient opérationnels, coordinateurs ou encadrants.

Organisation et modalité

8 à 12 stagiaires en présentiel.

Délai d'accès

Nous contacter.

Intervenants

Professionnel expérimenté du médico-social doté d'une expertise sur la conduite et supervision des PAP à domicile.

Évaluation

Évaluation à chaud réalisée au sortir de la formation à partir d'un questionnaire transmis à chaque stagiaire.

Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation.

Évaluation à froid 3 mois après la formation.

TARIFS ET RENSEIGNEMENTS :

Cabinet MÉDICONSEIL FORMATION

Référente pédagogique :

Angélique CROCHET

☎ 05 59 71 45 29

angelique.crochet@mediconseil-formation.fr

Responsable du pôle formation :

Lise RANCHOUX

☎ 06 16 41 37 37

lise.ranchoux@mediconseil-formation.fr

Référente handicap :

Léa HÉLOU

☎ 05 59 71 45 29

contact@mediconseil-formation.fr

🌐 www.mediconseil-formation.fr

LE PROGRAMME (SUITE)

MODULE 4 – Mise en œuvre, coordination et suivi opérationnel au domicile

- Communication du PAP à tous les acteurs : intervenants, secrétariat, responsables de secteur, partenaires si nécessaire.
- Intégration du PAP dans les pratiques quotidiennes : planning, fiches mission, consignes d'intervention, transmissions structurées.
- Rôle central du secrétariat/administration : mise à jour des informations, relais des modifications, gestion des documents et traçabilité, prise en compte des retours de terrain.
- Suivi des actions : indicateurs simples, remontée d'informations depuis le domicile, points intermédiaires.
- Gestion des imprévus : hospitalisation, aggravation de l'état, absentéisme, modifications du logement.
- Travail en interdisciplinarité : référent du PAP, intervenants, partenaires, aidants.

MODULE 5 – Réévaluation, ajustement et pérennisation du PAP

- Temporalités de réévaluation : périodicité réglementaire, déclencheurs (événements, retours terrain, demandes de la personne).
- Analyse des écarts : ce qui a été réalisé, ce qui n'a pas fonctionné, nouveaux besoins ou risques.
- Méthodes de réévaluation : observations à domicile, entretien avec la personne, retours des intervenants et du secrétariat.
- Ajustement du PAP : modification des objectifs, des actions, des plannings ; traçabilité et diffusion des changements.
- Partage des bonnes pratiques et développement d'une culture commune entre terrain et administratif.
- Identification des freins (communication, disponibilité, outils, posture) et des leviers (coordination renforcée, outils partagés, formations).

Durée :

14 h 00 – 2 jours

Dates :

A définir

Horaires :

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

Lieu :

INTRA

Prérequis

Aucun.

Public visé

Acteurs du médico-social impliqués dans la co-construction et la mise en œuvre de projets personnalisés, qu'ils soient opérationnels, coordinateurs ou encadrants.

Organisation et modalité

8 à 12 stagiaires en présentiel.

Délai d'accès

Nous contacter.

Intervenants

Professionnel expérimenté du médico-social doté d'une expertise sur la conduite et supervision des PAP à domicile.

Évaluation

Évaluation à chaud réalisée au sortir de la formation à partir d'un questionnaire transmis à chaque stagiaire.
Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation.
Évaluation à froid 3 mois après la formation.

TARIFS ET RENSEIGNEMENTS :

Cabinet MEDICONSEIL FORMATION

Référente pédagogique :

Angélique CROCHET

☎ 05 59 71 45 29

angelique.crochet@mediconseil-formation.fr

Responsable du pôle formation :

Lise RANCHOUX

☎ 06 16 41 37 37

lise.ranchoux@mediconseil-formation.fr

Référente handicap :

Léa HÉLOU

☎ 05 59 71 45 29

contact@mediconseil-formation.fr

🌐 www.mediconseil-formation.fr